

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN (CBE)

Procès-verbal de la première assemblée générale annuelle des membres en date du jeudi 14 juin 2001 à 19 heures 30 tenue au siège social de la Commission scolaire des Navigateurs, 1860 de la 1^{ère} Rue à Saint-Romuald.

Présents :

- Stéphanie Ayotte, chargée de projet en géomatique du CBE
- Yoland Audet, MRC de Bellechasse et maire de Saint-Léon-de-Standon
- Julien Baudrand, Ministère de l'Environnement
- Hélène Beaulieu, directrice générale du CRECA
- Paul Blais, éleveur ovin à Saint-Malachie et inspecteur régional des cours d'eau aux MRC de Bellechasse et de La Nouvelle-Beauce
- Raymond Chamberland, administrateur du Centre de santé de Bellechasse
- Jean-Jacques Chevallier, BCDM Conseil inc.
- Yvon Côté, vice-président Comité de Restauration de la rivière Etchemin et directeur du CBE
- Yvon Faucher, MRC Les Etchemins et maire de Saint-Luc
- François Gagnon, ingénieur en agronomie au MAPAQ
- Roger Lacaille, aménagiste à la MRC de Bellechasse
- André Lantagne, président du syndicat des producteurs de bois de la Beauce
- Donald Lemelin, ingénieur en agronomie au MAPAQ
- Luc Major, biologiste à la FAPAQ
- Mario Morin, producteur agricole et vice-président du CBE
- Patricia Robitaille, biologiste au Ministère de l'Environnement, milieux aquatiques
- Carole Rouillard, coordonnatrice pour le CBE
- Marie Roy, citoyenne de Saint-Jean-Chrysostome
- Véronique Samson, agronome au Club de fertilisation de la Beauce et secrétaire-trésorière du CBE
- André Stainier, président Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
- Michel Tardif, commissaire scolaire à la Commission scolaire des Navigateurs et président du CBE
- Michel Thibault, ingénieur forestier MRN
- Pierre Villeneuve, Ministère des Régions, direction régionale de Chaudière-Appalaches

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

- La séance est ouverte à 19h 30. Monsieur Michel Tardif souhaite la bienvenue et remercie tous les membres du Conseil de bassin de la rivière Etchemin ainsi que les nouveaux participants qui se sont joints ce soir.
- Il s'agit de la première assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le jeudi 7 décembre 2000 à Saint-Anselme.

2. Constatation de la régularité de l'assemblée

- Madame Carole Rouillard explique qu'en vertu de l'article 5.01 des règlements généraux adoptés lors de l'assemblée de fondation, l'assemblée générale de la CORPORATION est formée des membres en règle. De plus, selon l'article 5.033, le quorum de l'assemblée générale annuelle est constitué des membres présents. Ainsi donc, aucun quorum n'est exigé pour tenir la présente rencontre.

3. Présence des membres et acceptation des nouveaux membres

- Monsieur Michel Tardif demande à tous les participants de bien vouloir se présenter à l'assemblée. On compte 16 membres et administrateurs dont quatre (4) siégeant sur le comité exécutif.
- On signale qu'en raison de la belle température, plusieurs membres intéressés sont absents.
- Madame Hélène Beaulieu explique la démarche à suivre afin de devenir membre du Conseil de bassin de la rivière Etchemin. Les membres sont ceux qui en ont fait une demande préalable pour être reconnus comme tel par la CORPORATION. Le conseil d'administration doit entériner l'adhésion des membres. Pour la première année de fonctionnement, l'adhésion des membres sera entérinée par l'assemblée générale annuelle (se référer à l'article 3.02 des Statuts et règlements).

• Résolution 2001-06-14-18 L'ADHÉSION DES NOUVEAUX MEMBRES

Il est PROPOSÉ par Mario Morin
 SECONDÉ par Yoland Audet
 et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les personnes suivantes soient reconnues comme membres de la CORPORATION (selon les articles 3.01 et 3.02 des règlements généraux adoptés le 7 décembre 2000)

Messieurs Yvon Faucher, MRC Les Etchemins
 Roger Lacaille, aménagiste à la MRC de Bellechasse

4. Adoption de l'ordre du jour

- Le Président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation :
 1. Ouverture de l'assemblée
 2. Constatation de la régularité de l'assemblée
 3. Présence des membres et acceptation des nouveaux membres
 4. Adoption de l'ordre du jour
 5. Présentation des états financiers vérifiés (2000-2001)
 6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de fondation en date du 7 décembre 2000
 7. Présentation du rapport d'activité par le président
 8. Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 2001-2002
 9. Prévisions budgétaires 2001-2002 et affaires découlant
 10. Varia
 11. Élection d'un président et secrétaire d'élection
 12. Élection des administrateurs
 13. Pause (Élection d'un comité exécutif)
 14. Levée de l'assemblée

20h15 Début des présentations

20h15 État de la qualité des eaux de la rivière Etchemin, par Patricia Robitaille

20h50 Bilan de la capacité des sols du bassin versant de la rivière Etchemin, par François Gagnon

21h30 État des poissons vivants dans la rivière Etchemin, par Luc Major

- Monsieur Yvon Côté soumet l'idée d'ajouter un Varia avant les élections.
- Madame Hélène Beaulieu propose que Monsieur Raymond Godbout de la firme de vérificateurs comptables Lemieux-Nolet soumette dès les premiers points la présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2001.

Il est PROPOSÉ par Yvon Côté, APPUYÉ par Michel Tardif et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ d'accepter l'ordre du jour tel que révisé.

5. Présentation des états financiers vérifiés (2000-2001)

- Monsieur Raymond Godbout de la firme de vérificateurs comptables Lemieux-Nolet poursuit en résumant les états financiers vérifiés pour la période allant du mois d'avril 2000 à mars 2001.
- Monsieur Pierre Villeneuve demande quelques précisions concernant la somme de 6 000 \$ qui a été transférée par le Comité de Restauration de la rivière Etchemin. Madame Beaulieu appuyée par Monsieur Yvon Côté explique qu'il s'agit du reste des subventions qui avaient été attribuées au CRRE pour le projet du Conseil de bassin de la rivière Etchemin.

Il est PROPOSÉ par André Stainier, SECONDE par André Lantagne, et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les états financiers vérifiés de la CORPORATION effectués par la firme Lemieux-Nolet soient acceptés tel que présentés.

6. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale de fondation en date du 7 décembre 2000

Il est PROPOSÉ par Hélène Beaulieu, APPUYÉ par Raymond Chamberland D'ADOPTER À L'UNANIMITÉ le compte-rendu de l'Assemblée de fondation du Conseil de bassin de la rivière Etchemin tenu le jeudi 7 décembre 2000 à Saint-Anselme, tel qu'il a été présenté.

7. Présentation du rapport d'activité par le président

- Madame Carole Rouillard distribue un rapport d'activité pour l'année 2001.
- Monsieur Michel Tardif résume les activités tout en explicitant sur l'arrimage entre la démarche participative multicritère et le cadre écologique de référence.
- Madame Hélène Beaulieu souligne l'importance de former une équipe de gestion plus structurée.

8. Nomination du vérificateur des livres de la CORPORATION pour l'exercice financier 2001-2002

- Résolution 2001-06-14-19 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR DES LIVRES DE LA CORPORATION CBE

Il est PROPOSÉ par Yvon Côté,
SECONDE par Mario Morin,
et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les services de Monsieur Raymond Godbout de la firme Lemieux-Nolet soient retenus pour la vérification des livres de la CORPORATION au 31 mars 2002.

9. Prévisions budgétaires 2001-2002 et affaires découlant

- Madame Beaulieu présente aux membres les prévisions budgétaires pour la présente année qui se terminera le 31 mars 2002. Il est prévu des revenus et dépenses de l'ordre de 158 342 \$.
- Résolution 2001-06-14-20 ADOPTION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2001-2002

Il est PROPOSÉ par André Stainier,
 SECONDÉ par Raymond Chamberland,
 et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le budget prévisionnel pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002 soient acceptés tel que présenté.

10. Varia

- Monsieur le Président
 - Remercie les Amis de la Vallée du Saint-Laurent représenté par Monsieur André Stainier d'avoir accepté d'accueillir dans leurs locaux, la coordonnatrice et la chargée de projet du CBE.
 - Remercie le Ministère des Régions de Chaudière-Appalaches représenté par Monsieur Pierre Villeneuve pour sa participation au montage de la subvention demandée au Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).
- Monsieur Yvon Côté, vice-président du CRRE, émet le désir de souligner la démarche amorcée par Madame Carole Rouillard qui a valu un prix Phénix de l'Environnement

11. Élection d'un président et secrétaire d'élection

- Il est PROPOSÉ par Michel Tardif, SECONDÉ par Yoland Audet, et ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ que Madame Carole Rouillard agisse à titre de présidente d'élections et que Madame Stéphanie Ayotte soit la secrétaire d'élections.

12. Élection des administrateurs pour l'année 2001-2002

Madame Carole Rouillard soutenue par Michel Tardif explique aux membres que la plupart des postes ont été comblés lors de l'assemblée générale de fondation tenue le 7 décembre 2000. Ces personnes ont tous été dûment mandatées par l'organisme, la corporation ou le ministère qu'il représente. Étant donné que nous avons déjà entrepris une démarche participative multicritère avec les représentants en place, il serait important de les garder au sein de notre conseil d'administration. Les représentants désirant laisser leur place à quelqu'un d'autre du même groupe doivent en aviser préalablement. Certains postes sont encore vacants : un (1) poste pour un représentant de la MRC de Desjardins, deux (2) postes qui doivent être occupés au sein du groupe industriel, commercial ou touristique et un (1) poste à combler dans le groupe agricole que nous souhaitons voir rempli par un délégué de l'UPA.

Madame Carole Rouillard distribue une liste des postes par groupe et résume la représentation actuelle du CBE et les postes toujours vacants à ce jour.

13. Pause et élection du comité exécutif

- Il a été convenu par les administrateurs du CBE et, tel que spécifier dans l'article 7.03 des Statuts et règlements, de nommer au poste de :
 - Président Proposé par Yvon Côté, Monsieur Michel Tardif accepte sa nomination.
 - Vice-président Proposé par André Lantagne, Monsieur Mario Morin accepte sa nomination.
 - Secrét.-trésorier Proposée par Mario Morin, Madame Véronique Samson décline l'invitation.

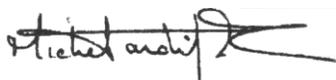
Proposé par Yvon Côté, Madame Hélène Beaulieu accepte sa nomination.
 - Directeurs Proposée par Michel Tardif, Madame Véronique Samson accepte sa nomination.

Mario Morin propose que Monsieur Jean-Pierre Couture, absent à la soirée, accepte sa nomination.

14. Levée de l'assemblée

Sous PROPOSITION de Raymond Chamberland, APPUYÉ par Michel Tardif, la levée de la première assemblée générale annuelle du Conseil de bassin de la rivière Etchemin est ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ. La réunion est levée à 20h30.

Carole Rouillard, secrétaire de la réunion



Michel Tardif, président